

Déclaration d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Récapitulatif

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/> (<https://aida.ineris.fr/>).
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **89125770100021**

Raison sociale **NATION DATA CENTER**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

87 RUE DE RICHELIEU

75002 PARIS 02

Signataire

Nom : **TURED**

Prénom : **OKAN**

Qualité : **Directeur général**

Adresse électronique : **oturedi@altareacogedim.com**

Téléphone portable : **+(33) 607133508**

Référent

Nom : **ARBARETAZ**

Prénom : **ERIC**

Fonction : **DIRECTEUR TECHNIQUE**

Adresse électronique : **earbaretaz@nationdc.fr**

Téléphone portable : **+(33) 607133285**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **mhulot@nationdc.fr**

Nom de l'installation : **NDC VELIZY**

Description des activités :

L'activité est de l'entrepôt de données, aussi nommé « Data center ». Un data center est un espace physique qui héberge, de manière sécurisée, des équipements informatiques (serveurs, baies de stockage, ...) permettant le stockage, le traitement et la protection de données dématérialisées. Un datacenter regroupe quatre fonctions principales distinctes : • des salles informatiques aménagées pour recevoir les équipements informatiques destinés au stockage, traitement et partage des données ; • des locaux techniques nécessaires au fonctionnement du bâtiment ; • des bureaux pour les équipes d'exploitation du datacenter et la conduite des équipements informatiques ; • des zones de livraison et stockage permettant l'approvisionnement et le retrait de matériel. La majorité des datacenters fonctionne 24h/24 et doivent apporter à l'utilisateur des garanties en termes de sécurité et de performance. Le niveau de secours de ces installations doit être extrêmement élevé. Effectivement, les salles présentent des contraintes d'exploitation nécessaires à la préservation des données. Il est nécessaire de maintenir une alimentation électrique et une température constante tout au long de l'exploitation. Pour tous les systèmes qui permettent d'assurer les fonctions essentielles d'un datacenter (continuité de l'alimentation électrique, sécurisation des accès, refroidissement des salles informatiques), la fiabilisation est obtenue par l'utilisation de systèmes très performants, à la pointe des technologies disponibles et redondés (dédoublés) pour beaucoup d'entre eux. NATION DATA CENTER est un hébergeur français engagé pour un numérique responsable. Présent dans les principales métropoles françaises, son réseau de data centers à taille humaine permet l'hébergement de serveurs au plus proche de nos clients. Notre offre répond aux plus exigeants standards de qualité : Connectivité, haute performance, haute sécurité et haute disponibilité. Notre entreprise, filiale du Groupe ALTAREA, bénéficie de sa solidité Financière et de sa présence sur l'ensemble des territoires français. Notre offre s'adresse particulièrement aux entreprises et aux opérateurs d'importance vitale (Défense, Santé, R&D, Justice ...) très sensibles à la souveraineté de leurs données. En choisissant NATION DATA CENTER, ils choisissent d'héberger leur informatique dans un data center Français, avec un exploitant étanche aux lois extra-territoriales étrangères.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

Localisation de l'installation

8 avenue Morane Saulnier,
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

X : 642100
Y : 6853860
Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :
- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions ?
2910	2910-A-2	Installation de combustion	Puissance thermique nominale 19.86 MW	DC	3 GE +1 GE de secours (+1) qui ne pourra fonctionner, que sur arrêt inopiné et/ou, sur maintenance lourde programmée d'une machine diesel
4734	4734-1-c	Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution	Quantité totale susceptible d'être présente 105.6 t	DC	2 cuves de 60m3
2925	2925-1	Charge d'accumulateurs	Puissance maximale 8000 kW	D	4 chaines de 2000kW
1185	1185-2-a	Gaz à effet de serre fluorés ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Quantité susceptible d'être présente 4200 kg	DC	4 groupes + 1 secours avec une quantité de 840kgs

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

L'exploitation du data center génère des déchets de type électroniques qui sont recyclés en filières spécialisées. Les bureaux génèrent des déchets qui seront triés puis récoltés par une société privé en limite de propriété.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **Système d'extinction incendie avec réserve d'eau sur site**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Le datacenter est équipé d'une installation d'extinction incendie par brouillard d'eau. Les locaux techniques des groupes électrogènes sont équipés d'un système d'extinction de type déluge.

Installations de combustion moyennes (dites « MCP ») pour une déclaration ICPE relevant de la rubrique 2910

Numéro de dossier "MCP" et commentaires éventuels : **17690534**

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m : **PlanSituationCadastre000AE0444.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 : **PlanNiveauRDCL.pdf**